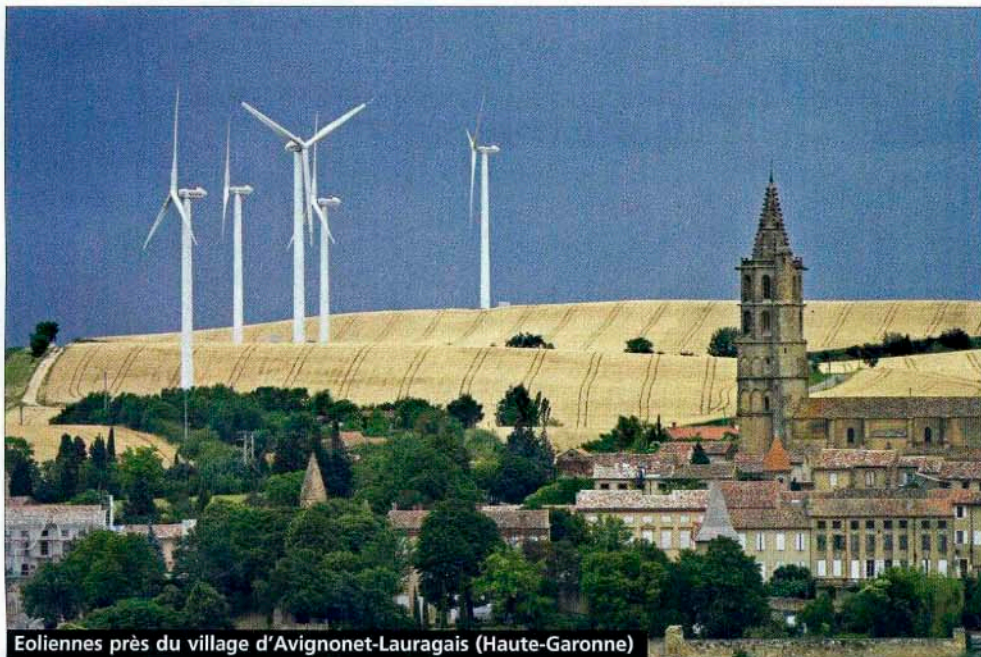


Elles ne tournent que 25% du temps

Vent mauvais sur les éoliennes



Largement subventionné, le développement de cette énergie propre est de plus en plus contesté

L'avantage de toutes ces éoliennes, qui poussent comme des champignons partout en France, c'est leur turboalternateur réversible : quand il n'y a pas de vent, vous pouvez les faire tourner quand même, il suffit qu'elles pompent de l'électricité au lieu d'en fabriquer... Mais à quoi bon ? En tout cas Hervé Texier, professeur de mécanique des fluides et président de l'association Basse-Normandie Environnement, assure qu'« ils » le font. « Ils », ce sont les promoteurs qu'enrichissent ces pylônes ailés, censés nous fournir de l'énergie renouvelable, et de plus en plus critiqués – notamment parce qu'on les voit trop rarement s'ébrouer. En effet, dans la proche campagne, au sud-est de Rouen, entre les villages de Frénouville, Secqueville, Chicheboville ou Fierville, parmi toutes les forêts de ces engins qui s'y construisent par dizaines, et sont presque tous figés, on admire quelques pales vaillantes qui tournent quand même. « Ils les télécommandent par

satellite, dit Hervé Texier. C'est pour calmer la contestation, faire croire que les éoliennes servent à quelque chose » : en moyenne, en France, sous la seule force du vent, les éoliennes ne fonctionnent que de 20% à 25% du temps.

A Garcelles-Secqueville, Stéphane Tripied, jeune père de famille, s'est fait construire une fort belle maison. Aujourd'hui, assure-t-il, « elle est devenue invendable ». C'est que, la maison à peine achevée, il a vu surgir au bout de son jardin une magnifique rangée d'éoliennes de 120 mètres de hauteur. Lesquelles, en plus de gâcher la vue, se manifestent par des nuisances sonores et la nuit obligent à occulter les fenêtres avec des rideaux opaques – afin d'échapper aux flashes insupportables qu'émettent à chaque seconde les engins pour des raisons de sécurité aérienne. Sans compter, selon d'autres riverains, l'effet stroboscopique exaspérant que provoque, au lever ou au couchant, l'interception des rayons solaires par les pales qui tournent. Sans compter non plus les

murs parfois fissurés sous l'effet des infra-sons que génèrent ces gigantesques machines – malgré leur réputation d'élégants moulins à vent, elles pèsent chacune des centaines de tonnes d'acier et de béton. Ce qui d'ailleurs pose la question de leur devenir : « Lorsque, dans vingt ou trente ans, elles seront hors d'usage, qui débarrassera nos campagnes de ces sinistres squelettes rouillés ? », s'inquiète Hervé Texier.

Dès qu'il avait (trop tard) eu... vent du projet, Stéphane Tripied s'était mobilisé, notamment au sein de l'association locale anti-éoliennes le Prix du Vent. Il avait cru pouvoir faire tout échouer en découvrant que la rangée d'éoliennes se situerait à quelques mètres d'un gazoduc à haute pression faiblement enterré – d'autant que Gaz de France avait émis un avis défavorable. Mais l'enquête d'utilité publique avait fini par estimer que le risque (chute d'une pale sur le gazoduc) était d'une probabilité trop faible pour qu'on renonce. Alléché comme tous ses semblables par les promesses de taxe professionnelle, le maire de Garcelles-Secqueville, Didier Jeanne, en convient : « Au départ, je n'avais rien contre ce programme de développement. » Mais il s'est très vite aperçu que sa commune, comme toutes les voisines, était tombée dans une sorte de piège du vent. « Des centaines d'hectares ont été préemptés, on nous a raconté que nous faisons partie d'un véritable

« triangle d'or », et désormais, partout aux alentours, on assiste à une prolifération sans règle, anarchique, au mépris des populations et des paysages. » Didier Jeanne est devenu ainsi l'un des rares maires de France résolument hostiles à l'énergie du vent. Sans doute parce qu'il ne supporte pas de jouer avec des dés pipés. Et peut-être aussi parce que, contrairement à beaucoup de maires ruraux, ni lui ni aucun membre de sa famille ne possède de terrains à louer pour y planter des éoliennes.

Les éoliennes, en effet, c'est beaucoup, c'est énormément d'argent... puisé chez le contribuable pour passer dans d'autres poches. Or, dit Hervé Texier, « quand l'argent tombe du ciel, il n'y a plus aucun raisonnement possible ». Pour tenir l'objectif officiel des 13,5 gigawatts éoliens à installer d'ici à 2010, le terroir est sillonné par des promoteurs. Par la promesse de loyers et de taxe professionnelle, des signatures sont arrachées aux propriétaires terriens et aux maires. Lorsque la liasse de ces papiers est jugée suffisante, on arrive vite à faire classer la zone concernée en ZDE (zone de développement éolien). Dès lors la machine se met en route.

L'enquête d'utilité publique ? « Elle est d'autant plus facile à boucler que les petites mairies rurales, où se trouvent les documents à consulter, ne sont ouvertes qu'une heure et demie par semaine », dit Pierre-Régis Germain, le président de l'association le Prix du Vent. Qui ajoute : « La procédure est souvent lancée début juillet, avec un délai de recours de deux mois. »

Pour plus de précautions, les documents sont parfois... truqués. Ainsi, sur des photomontages simulant l'impact visuel de futures éoliennes, Stéphane Tripied a-t-il remarqué que l'échelle des engins avait été minimisée.

Si d'aventure un maire refuse de signer le permis de construire, le préfet met bon ordre à cette rébellion. Quant aux promoteurs, ils vont empocher pendant quinze ans le rachat obligatoire, par EDF, de leur électricité intermittente – à un tarif fixé par la loi au triple de sa valeur marchande, afin de favoriser les énergies renouvelables. EDF se rattrape en répercutant le surcoût (rubrique « taxe CSPE ») sur les factures de ses clients. Quant à la taxe professionnelle allouée aux mairies



Guy Langenhove - BIOS

En chiffres

En mai 2008, la France comptait un peu plus de 2 200 éoliennes – soit de 3 000 mégawatts de puissance cumulée et environ 1% de la production totale d'électricité du pays. Nous nous situons ainsi au 10^e rang mondial et au 5^e rang européen, loin toutefois derrière l'Allemagne et l'Espagne. D'ici à 2020, pour tenir les promesses du Grenelle, on devrait passer à 15 000 éoliennes (25 000 MW), l'énergie du vent contribuant alors à 10% de la production nationale d'électricité. Mais, en France, les éoliennes ne tournent, selon les lieux, que de 10% à 35% du temps. Pour maintenir l'équilibre entre offre et demande, l'éolien imposera le recours à de l'électricité d'origine thermique. F. G.

locales, le promoteur éolien n'en acquittera qu'un tiers, le reste étant pris en charge par le contribuable. Le professeur Texier fait le calcul : « Pour chaque mégawatt installé, une

éolienne rapporte annuellement 170 000 euros par an. Après déduction de tous les frais, 100 000 euros restent au promoteur. Et il faut noter que cela ne crée pas le moindre emploi en France. » Selon l'Institut Montaigne, « si les objectifs du Grenelle sont atteints, l'éolien occasionnera un surcoût de 100 euros par an et par foyer ».

Mais si c'était pour la bonne cause ? Si au moins cela permettait de réduire nos émissions de CO₂ ? Hélas, on l'a vu, les éoliennes ne fonctionnent au mieux qu'un jour sur quatre ! Conséquence : plus on s'équipe en éoliennes, et plus il faut construire – en parallèle – des centrales thermiques à combustible fossile, seules capables de suppléer en temps réel aux caprices du vent. Pour Jean-Louis Butré (1), président de la Fédération Environnement durable, « non seulement les éoliennes n'apportent aucune économie dans nos rejets de CO₂ mais elles contribuent à les augmenter ». Espérons qu'il exagère, mais ce n'est pas sûr...

FABIEN GRUHIER

(1) Auteur de « L'Imposture. Pourquoi l'éolien est un danger pour la France », Editions du Toucan.

www.nouvelobs.com

Retrouvez le blog « Le tube à essai »
par Fabien Gruhier